



Association **Alkhatt**

ETATS FINANCIERS AU 31/12/2014

ET

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

**NABIL KOUKI**

\_\_\_\_\_

Auditeur Consultant

\_\_\_\_\_

Commissaire aux Comptes

\_\_\_\_\_

Expert Judiciaire auprès des Tribunaux de Tunis

\_\_\_\_\_

**RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
EXERCICE CLOS A LA DATE DU 31 DECEMBRE 2014**

**INDEX**

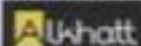
	<b>PAGES</b>
1. Rapport général	3
3. Etats financiers	
• Les actifs	5
• Les capitaux propres et passifs	6
• Etat de résultat	7
• Etat de flux de trésorerie	8
4. Notes aux états financiers	9

# Cabinet Nabil Kouki

CABINET D'EVALUATION DES SOCIETES D'AUDIT ET D'EXPERTISE  
SIEGE SOCIAL : RESIDENCE ASMA A34 2001 ENNASR II TUNISIE  
TEL 216.22 644 594 – 216.31 221 726 - EMAIL : CABINET.NEBIL.KOUKI@GMAIL.COM  
MATRICULE FISCAL : 042929V/A/M/000 REGISTRE DE COMMERCE : B121922002

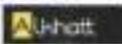
## RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES EXERCICE CLOS A LA DATE DU 31 DECEMBRE 2014

MESSIEURS LES MEMBRES DE L'ASSOCIATION :

 Alhatt

97, Avenue de la Liberté, 1002 Tunis.

Tunis le 18 Décembre 2015

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de l'Association  arrêtés au 31 décembre 2014 tels qu'annexés au présent rapport.

### I – Opinion sur les états financiers :

Nous avons audité les états financiers de l'Association , au 31 décembre 2014. Ces états financiers ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction de l'association qui dégagent :

- Un total bilan .....88 107 Dinars
- Subventions Reçues.....283 031 Dinars
- Autres produits d'exploitation.....3 392 Dinars
- Subventions Affectées.....77 991 Dinars
- total des produits et des charges d'exploitation.....209 032 Dinars

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Notre audit a été effectué conformément aux normes d'audit applicables en Tunisie. Ces normes exigent que l'audit soit planifié et réalisé de manière à obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne contiennent pas d'anomalies significatives. Un audit comprend l'examen, sur la base de sondage, des éléments supportant les montants et l'information figurant dans les états financiers. Il comprend une évaluation des principes et méthodes comptables retenus, des estimations faites par les dirigeants, ainsi qu'une appréciation sur la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis, à cet effet, constituent une base raisonnable pour supporter l'expression de notre opinion.

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, pour tous les aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Association  ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, conformément aux principes comptables admis en Tunisie.

Sans remettre en cause notre opinion, nous estimons utile d'attirer l'attention sur le fait suivant :

Le Décret-loi n°2011-88 du 24 Septembre 2011, portant organisation des associations prévoit la tenue de comptabilité des associations conformément au système comptable des entreprises prévu par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises.

Jusqu'à la date de la rédaction du présent rapport, aucune norme spécifique régissant la tenue de la comptabilité des associations n'a été promulguée.

## **II - Vérifications spécifiques :**

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles

L'article 40 du Décret-loi n°2011-88 stipule que l'association doit tenir les registres suivants :

- Registre des membres : dans lequel sont consignés les noms des membres de l'association, leurs adresses, leurs nationalités, leurs âges et leurs professions.
- Registre des délibérations des organes de direction de l'association
- Registre des activités et des projets
- Registre des dons : en distinguant ceux qui sont en nature de ceux en numéraire, ceux qui sont d'origine publique de ceux d'origine privée et ceux d'origine nationale de ceux d'origine étrangère.

La mise à jour de ces registres est en cours et on n'a pas d'observations particulières à ce sujet.

Les informations et les observations se rapportant aux états financiers, vous sont présentées dans les notes ci-jointes, lesquelles font partie intégrante du présent rapport.

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES<sup>4</sup>  
NABIL KOUKI  
A 3,4 Résidence El Jem  
007, Bâtiment 2

**BILAN**  
Exercice clos le 31 décembre 2014

Montants en Dinars

ACTIFS	Notes	31/12/2014	31/12/2013
<i>Actifs non courants</i>			
<b>Actifs immobilisés</b>			
Immobilisations incorporelles		-	-
Moins : amortissements		-	-
Immobilisations corporelles	4	21 052	-
Moins : amortissements		- 4 213	-
		16 839	-
Immobilisations financières	5	500	-
Moins : provisions		-	-
		-	-
Total des actifs immobilisés		17 339	-
Autres actifs non courants		-	-
<b>Total des actifs non courants</b>		17 339	-
<i>Actifs courants</i>			
Stocks		-	-
Moins : provisions		-	-
		-	-
Clients et comptes rattachés		-	-
Moins : provisions		-	-
		-	-
Autres actifs courants	6	500	-
Moins provisions		-	-
		-	-
Liquidités et équivalents de liquidités	7	70 268	-
<b>Total des actifs courants</b>		70 768	-
<b>Total des actifs</b>		88 107	-

# BILAN

## Exercice clos le 31 décembre 2014

21/12/2014

Montants en Dinars

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Notes	31/12/2014	31/12/2013
<b>Capitaux propres et passifs</b>			
<b>Capitaux propres</b>			
Capital social			
Autres capitaux propres			
Modifications comptables affectant les résultats reportés	8	17 339	-
Résultats reportés			
<b>Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice</b>			
Résultat de l'exercice			
<b>Total des capitaux propres avant affectation</b>		<b>17 339</b>	-
<b>Passifs</b>			
<i>Passifs non courants</i>			
Emprunts			
Autres passifs financiers			
Provisions			
<b>Total des passifs non courants</b>			
<i>Passifs courants</i>			
Fournisseurs et comptes rattachés			
Autres passifs courants			
Concours bancaires & passifs financiers	9	70 768	-
<b>Total des passifs courants</b>		<b>70 768</b>	-
<b>Total des passifs</b>		<b>70 768</b>	-
<b>Total des capitaux propres et des passifs</b>		<b>88 107</b>	-

LES NOTES CI-JOINTES FONT PARTIE INTEGRANTE DES ETATS FINANCIERS

## ETAT DE RESULTAT

### Exercice clos le 31 décembre 2014

Montants en Dinars

DESIGNATION	Notes	31/12/2014	31/12/2013
<b>Produits d'exploitation</b>			
Revenus			
Subventions, Financements projets et cotisations	10	283 031	-
Autres produits d'exploitation	11	3 992	-
Subventions, Financements projets et autres revenus affectés	12	-77 991	-
<b>Total des Produits d'exploitation</b>		<b>209 032</b>	-
<b>Charges d'exploitation</b>			
Achats non stockés d'approvisionnement consommés	13	4 574	-
Charges des consultants	14	127 431	-
Autres charges d'exploitation	15	77 027	-
<b>Total des charges d'exploitation</b>		<b>209 032</b>	-
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>0</b>	-
Produits financiers			
Charges financières nettes			
Autres gains ordinaires			
Autres pertes ordinaires			
<b>Résultat des activités ordinaires avant impôt</b>		<b>0</b>	-
Impôt sur les bénéfices			
<b>Résultat des activités ordinaires après impôt</b>		<b>0</b>	-
Effets des modifications comptables			
<b>Résultat net de l'exercice</b>		<b>0</b>	-

**LES NOTES CI-JOINTES FONT PARTIE INTEGRANTE DES ETATS FINANCIERS**

## FLUX DE TRESORERIE (METHODE AUTORISEE)

### EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014

MONTANTS EN DINARS

DESIGNATION	Notes	31/12/2014	31/12/2013
<b>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</b>			
Résultat net		-	-
Ajustements pour :			
• Amortissements et provisions		-	-
• Variation des :			
- Stocks		-	-
- Clients		-	-
- Autres actifs		-500	-
- Fournisseurs et autres dettes		12 106	-
<b>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</b>		<b>11 606</b>	-
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>			
Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations		-21 052	-
Décassements provenant d'immobilisations Financières		-500	-
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement</b>		<b>-21 552</b>	-
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>			
Subventions, financements projets & cotisations		283 031	-
Autres revenus		3 992	-
Décassements subventions, financements projets		-206 810	-
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</b>		<b>80 214</b>	-
<b>Variation de trésorerie</b>		<b>70 268</b>	-
<b>Trésorerie au début de l'exercice</b>			
<b>Trésorerie à la clôture de l'exercice</b>		<b>70 268</b>	-

LES NOTES CI-JOINTES FONT PARTIE INTEGRANTE DES ETATS FINANCIERS

ASSOCIATION   
NOTES AUX ETATS FINANCIERS  
EXERCICE CLOS A LA DATE DU 31 DECEMBRE 2014  
(CHIFFRES EXPRIMES EN DINARS)

**NOTE 1 : CONSTITUTION ET OBJET SOCIAL**

L'Association  a été constituée le 12 décembre 2013, elle est régie par les dispositions du Décret-loi n°2011-88 du 24 Septembre 2011, portant organisation des associations.

Comme il ressort de la lecture de ses statuts l'association  a pour but la promotion de :

- Développer et promouvoir la liberté de la presse et la liberté d'expression.
- Œuvrer pour une information indépendante, de qualité et utile pour le citoyen.
- Créer des outils technologiques au service de l'information, de la participation citoyenne et de l'accès à l'information.
- Œuvrer pour l'éducation aux médias et pour la formation aux techniques de production de contenu informatif.

**Siège social**

Le siège social est fixé au 97, Avenue de la Liberté, 1002 Tunis.

Il pourra être transféré par décision du comité directeur, la ratification par l'assemblée générale est nécessaire.

**Membres**

Le Conseil d'Administration de l'association  au 31/12/2014 est composé des membres suivants:

- **Président** : Malek Khadhraoui
- **Secrétaire Général** : Walid Mejri
- **Trésorier** : Chayma Mehdi
- **Membre** : Sana Sboui
- **Membre** : Erige Seheri

## NOTE 2 : PRINCIPES COMPTABLES

L'Association a opté pour la présentation de ses états financiers pour le modèle autorisé prévu par la norme comptable générale Tunisienne numéro 1.

Les principes comptables les plus significatifs qui ont servi à l'élaboration des états financiers sont les suivants:

Les immobilisations :

Les immobilisations sont évaluées à leurs coûts d'acquisition.

Les frais généraux ne sont admis à être inclus dans le coût d'acquisition d'une immobilisation que s'il est démontré que ces frais se rapportent directement à l'acquisition et à la mise en état d'utilisation de ce bien.

Les immobilisations sont amorties sur la durée de leurs utilisations.

## NOTE 3 – 1 : FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

### SIGNATURE DE CONVENTIONS :

L'association «  » a signé des conventions avec des organismes internationaux dont le détail est le suivant :

Une convention signée avec la fondation «Heinrich Böll Stiftung» Afrique du Nord Tunis le 25/03/2014 ayant pour objet le soutien à la réalisation d'enquêtes sur les questions environnementales au sein de la rédaction d'Inkyfada.com, étalée du 1<sup>er</sup> avril jusqu'à fin 2014, pour un engagement global de 24 100 Dinars ramené à 19 600 Dinars sera réalisé en deux tranches :

- 10 600 Dinars à la signature de l'accord de coopération.
- Les autres versements seront effectués à l'appel des fonds
- La dernière tranche de 10% du montant global sera versée après vérification des états financiers.

Un contrat a été signé le 04/10/2014 avec la société Arab Reporters for Investigative Journalism « ARIJ » pour la production d'un documentaire d'investigation sur la torture en Tunisie, au plus tard le 15/11/2014, pour un montant de 11 370 Dollars.



### NOTE 3 - 2 : EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

L'impact des événements qui constituent un élément complémentaire de la valeur des éléments de l'actif ou du passif de l'association tels qu'ils existaient à la date de clôture est traduit dans les états financiers chaque fois qu'il revêt le caractère significatif et qu'il survient, entre la date de clôture de l'exercice et la date de leur publication .

Nous n'avons pas constaté d'événements postérieurs à la clôture de l'exercice 2014 ayant un impact significatif sur la situation financière de l'association arrêtée à cette même date. Par ailleurs les membres du comité directeur de l'association ne nous ont pas informés de l'existence de tels événements.

### NOTE 4 : LES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles s'élèvent au 31/12/2014 à 21 052 DT et sont détaillées comme suit :

Désignation	Montants		Montants Nets au au 31/12/2014
	Bruts au 31/12/2014	Amortissement 2014	
Equipements de bureau	2 980	596	2 384
Matériel Informatique	7 151	2 043	5 108
Matériel Informatique Projet HBS	2 289	699	1 590
Matériel Informatique Projet EBTICAR	4 450	247	4 203
Matériel audiovisuel	1 818	273	1 545
Matériel audiovisuel Projet HBS	2 364	355	2 010
<b>Totaux</b>	<b>21 052</b>	<b>4 213</b>	<b>16 840</b>

### NOTE 5 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES :

Les immobilisations financières s'élèvent au 31/12/2014 à 500 DT et sont détaillées comme suit :

Désignation	Montants au 31/12/2014
Cautionnement /Loyer	500
<b>Totaux</b>	<b>500</b>

**NOTE 6 : LES AUTRES ACTIFS COURANTS**

Les autres actifs courants s'élèvent au 31/12/2014 à 500 DT et sont composés des cotisations à recevoir de certains membres de l'association dûes pour les années 2013 et 2014.

Désignation	Montants au 31/12/2014
Adhérents - cotisations à recevoir	500
<b>Totaux</b>	<b>500</b>

**NOTE 7 : LES LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES**

Ce poste s'élève au 31/12/2014 à 70 267 DT et se détaille comme suit :

Désignation	Montants au 31/12/2014
Banque BIAT	64 266
Banque BIAT PROJET	5 833
Caisse	168
<b>Totaux</b>	<b>70 268</b>

L'article 38 du Décret-loi n°2011-88 stipule que toutes les transactions financières de recette ou de dépense de l'association, sont effectuées par virements ou chèques bancaires ou postaux si leur valeur dépasse cinq cents dinars. La fragmentation des recettes ou des dépenses dans le but d'éviter le dépassement de la valeur sus-indiquée, n'est pas permise.

Nous n'avons aucune observation quant au respect de cet article.

## NOTE 8 : AUTRES CAPITAUX PROPRES ET SUBVENTIONS

les autres capitaux propres s'élèvent au 31/12/2014 à 17 339 DT et sont détaillés comme suit :

Désignation		Montants au 31/12/2014
Subventions, Financement projets achat équipements	8.1	21 552
Subventions, Financement projet achat équipements inscrits au compte de résultat		-4 213
<b>Totaux</b>		<b>17 340</b>

### 8.1 - Subventions, Financement projets achat Equipements

Ce poste correspond aux subventions, Financements projets et autres revenus affectés et servis pour l'acquisition des équipements bureautiques, matériel informatique, matériel audiovisuel et règlement cautionnement sur loyer

## NOTE 9 : LES AUTRES PASSIFS COURANTS

les autres passifs courants s'élèvent au 31/12/2014 à 70 767 DT et sont détaillés comme suit :

Désignation		Montants au 31/12/2014
Subventions, Financements projets et autres revenus à consommer	9.1	56 439
Etat impôts et taxes retenue à la source	9.2	9 427
Charges à payer	9.3	4 902
<b>Totaux</b>		<b>70 768</b>

### 9.1- Subventions, Financements projets et autres revenus à consommer

Les subventions, financements projets et autres revenus non consommés s'élèvent au 31/12/2014 à 56 439 DT, et sont déterminées comme suit:

Subventions, Financements projets perçues en 2014		282 081
Cotisations 2013-2014		950
Autres revenus		3 992
<b>Total</b>	<b>(1)</b>	<b>287 023</b>

Subventions, financements projets et autres revenus consommés servis pour charges d'exploitation projets		209 032
Subventions, financements projets et autres revenus consommés servis pour acquisition d'immobilisations		21 552
<b>Total des subventions, financements projets et autres revenus consommés en 2014</b>	<b>(2)</b>	<b>230 584</b>
<b>Reliquat des subventions, Financements projets et autres revenus non consommés A utiliser pendant l'exercice suivant</b>	<b>(1) - (2)</b>	<b>56 439</b>

### 9.2- Etat impôts et taxes retenue à la source

Ce poste présente un solde créditeur au 31/12/2014 de 9 427 DT correspond aux impôts, retenue à la source des loyers et honoraires des consultants à payer en 2015

### 9.3- Charges à payer

Ce poste présente un solde créditeur au 31/12/2014 de 4 902 DT correspond aux honoraires d'assistance comptable, fiscale, révision des comptes et autres charges à payer en 2015

### NOTE 10 : SUBVENTIONS, FINANCEMENTS PROJETS, COTISATIONS

Les subventions, financements projets et cotisations s'élèvent au 31/12/2014 à 283 031 DT :

Désignation		Montant au 31/12/2014
Subventions, Financements projets	10.1	282 081
Cotisations	10.2	950
<b>Totaux</b>		<b>283 031</b>

### 10.1- Subventions, Financements projets

Les subventions et financements projets perçus s'élèvent au 31/12/2014 à 282 081 DT  
Et sont détaillés comme suit :

Date	Désignation /Organisme sponsor	Montant en DT
08/01/2014	Institut Français	49 327
20/05/2014	Heinrich Böll Stiftung	10 001
01/10/2014	Canal France International (CFI)	12 898
21/10/2014	Canal France International (CFI)	22 196
22/10/2014	Free Press Unlimited	30 078
22/10/2014	Deutsche Welle Akademie	1 224
28/10/2014	Institut Français	35 227
05/11/2014	Deutsche Welle Akademie	7 355
07/11/2014	Heinrich Böll Stiftung	6 745
24/11/2014	Canal France International (CFI)	79 210
17/12/2014	Deutsche Welle Akademie	10 768
25/12/2014	Deutsche Welle Akademie	4 639
29/12/2014	ARIJ	12 413
<b>Total</b>		<b>282 081</b>

L'article 41 du Décret-loi n°2011-88 stipule que l'association doit publier les données concernant les aides, dons, et donations d'origine étrangère et indique leur source, leur valeur et leur objet dans l'un des médias écrits et sur le site électronique de l'association et ce, dans un délai d'un mois à compter de la date de la décision de leur sollicitation ou de leur réception. Elle en informe le secrétaire général du gouvernement par lettre recommandée avec accusé de réception dans le même délai.

## 10.2- Cotisations

Ce poste présente un solde créditeur de 950DT au 31/12/2014 détaillé comme suit :

Désignation	Montant au 31/12/2014
Cotisation 2013 Chayma MEHDI	50
Cotisation 2013 Nadia AKARI	50
Cotisation 2013 Perrine MASSY	50
Cotisation 2013 Lilia BLAISE	50
Cotisation 2013 Sana SEBOUI	50
Cotisation 2013 Erige SEHIRI	50
Cotisation 2013 Walid MEJRI	50
Cotisation 2013 Malek KHADHRAOUI	50
Cotisation 2013 Kaies ZRIBA	50
Cotisation 2013 Housseem HAJLAOUI	50
Cotisation 2014 Chayma MEHDI	50
Cotisation 2014 Nadia AKARI	50
Cotisation 2014 Lilia BLAISE	50
Cotisation 2014 Sana SEBOUI	50
Cotisation 2014 Erige SEHIRI	50
Cotisation 2014 Walid MEJRI	50
Cotisation 2014 Malek KHADHRAOUI	50
Cotisation 2014 Kaies ZRIBA	50
Cotisation 2014 Housseem HAJLAOUI	50
<b>Totaux</b>	<b>950</b>

## NOTE 11 : AUTRES REVENUS

Ce poste présente un solde créditeur de 3 992 DT au 31/12/2014 détaillé comme :

Désignation	Montant au 31/12/2014
Autres revenus	3 992
<b>Totaux</b>	<b>3 992</b>

## NOTE 12 : SUBVENTIONS, FINANCEMENTS PROJETS ET AUTRES REVENUS AFFECTES

Ce poste présente un solde débiteur de 77 991 DT au 31/12/2014 est composé des subventions, financements projets et autres revenus servie pour achat des immobilisations d'un montant de 21 552 D et le reliquat non consommé en 2014 d'un montant de 56 439 DT

## NOTE 13 : ACHATS NON STOCKES D'APPROVISIONNEMENTS CONSOMMES

Ce poste présente un solde débiteur de 4 574 DT au 31/12/2014 et se détaille ainsi :

Désignation	Montants au 31/12/2014
Achats non stockés de matière et fourniture	768
Achats non stockés, Electricité, Eau	1 140
Achats fournitures d'entretien, petit équipement	23
Achats fournitures d'entretien projet EBTICAR	15
Achats fournitures administratives	2 459
Achats fournitures administratives projet EBTICAR	40
Achats fournitures administratives projet CORRES	127
<b>Totaux</b>	<b>4 574</b>

## NOTE 14 : CHARGES CONSULTANTS

Ce poste présente un solde débiteur au 31/12/2014 de 127 431 DT est composé des honoraires bruts des consultants avant déduction d'impôts, détaillé comme suit :

Désignation	Montants au 31/12/2014
Rémunération consultants free lance	49 558
Rémunération consultants projet HBS	1 743
Rémunération consultants projet EBTICAR	63 993
Rémunération consultants projet CORRES	12 138
<b>Totaux</b>	<b>127 431</b>

## NOTE 15 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Ce poste présente un solde débiteur au 31/12/2014 de 77 027 DT détaillé comme suit :

Désignation	Montants au 42 004
Locations	4 149
locations projet EBTICAR	3 529
Charges locatives	360
Charges locatives projet EBTICAR	600
Entretien et réparations	2 729
Services Extérieurs	9 381
Autres services extérieurs	242
Autres services extérieurs projet EBTICAR	1 030
Autres services extérieurs projet CORRES	6
Honoraires intermédiaires extérieurs	2 222
Honoraires intermédiaires extérieurs projet EBTICAR	4 480
Publicité, Publications	539
Voyages et déplacements	2 583
Voyages et déplacements projet HBS	2 174
Voyages et déplacements projet EBTICAR	743
Voyages et déplacements projet CORRES	4 781
Frais hébergements hôtels projet EBTICAR	842
Frais hébergements hôtels projet CORRES	23 044
Frais de missions	150
Frais de missions projet EBTICAR	808
Frais restaurations /missions	201
Frais restaurations projet CORRES	6 742
Frais postaux et de télécommunications	435
Frais postaux et de télécommunication projet HBS	40
Frais postaux et de télécommunication projet EBTICAR	1 027
Frais postaux et de télécommunication projet CORRES	11
Frais hébergement serveurs, nom de domaine	805
Frais hébergement serveurs, nom domaine EBTICAR	1 458
Frais communications Internet projet EBTICAR	661
Frais et commissions bancaires	779
Pertes sur éléments non récurrents	313
Droits d'enregistrement et de timbre	121
Droits d'enregistrement et de timbre projet EBTICAR	32
Autres droits	10
<b>Totaux</b>	<b>77 027</b>